Un réseau d'espaces publics offre une colonne vertébrale transversale de mobilité douce au centre-ville de Renens. Cette configuration s'ancre sur les espaces existants qu'elle complète et étend, tout en recherchant une caractérisation spécifique de chaque lieu.

La forme bâtie compacte permet de libérer des espaces publics de grande dimension, offrant à tous les logements des dégagements très importants sur des espaces ouverts, fortement arborisés. La configuration du bâtiment permet également de libérer des surfaces très importantes de pleine terre pour permettre une forte arborisation et une perméabilité des sols.

Le Square de la Savonnerie est prolongé par une cour ouverte qui forme un espace identitaire fort. Ce lieu central regroupe à la fois l'accès aux logements et au tiers-lieu pour offrir un lieu d'échange et d'interaction.

La profondeur de l'Ilot est ainsi utilisée, faisant écho aux situations récurrentes sur la rue Neuve. Des balcons profonds s'ouvrent sur le périmètre, offrant à la fois un sens de la communauté et une protection pour l'intimité des habitants.

Un passage traverse le bâtiment vers le sud est pour mener vers la Place de l'Avenir. L'espace ici est conservé le plus proche possible de sa forme actuelle, lieu fort pour l'appropriation des habitants offrant des jardins potagers et des espaces de sport et de loisir. Le restaurant du Tiers Lieu ouvre sur cet espace, profitant de l'ensoleillement et de la générosité des espaces publics.

Au Nord, une rue piétonne prolonge l'espace de la place du Marché avec des arcades commerciales ouvrant de plain-pied.

Plan de situation 1:1000 . Un maillage d'espace public en réseau.

Plan de situation 1:500

L'espace public sur la profondeur de l'îlot.

Un lieu fort d'appropriation.

Une identité à compléter.

Coupe et élévation 1:50

Plan du rez-de-chaussée 1:200

Plan étage type 1-2-3 1:200

Plan d'attique 1:200

Coupe transversale 1:200

Façade rue de la Savonnerie 1:200

Plan du étage type 1 à 3 1:500

Une cour pour l'appropriation, Cité Napoléon, Paris.

Les étages de logement s'organisent selon deux modes distributifs, favorisant la diversité des modes d'habitat. Au nord un bâtiment à courette offre un espace de cage d'escalier généreux où se croisent les habitants et qui permet une appropriation de l'espace par les habitants. Des cages d'escalier plus compactes distribuent les autres entrées, avec des paliers qui offrent des seuils généreux pour les habitants. Des balcons généreux forment une couche protectrice autour du bâtiment, profitant des dégagements très importants dont profitent tous les logements.

Les logements traversants profitent d'orientations différentes par des enfilades d'espaces déboités qui donnent un sentiment de générosité spatiale et d'ouverture importante. Des halls généreux au cœur du plan permettent des appropriations diverses et offrent, par le regroupement des circulations, l'équivalent d'une pièce supplémentaire.

Des logements plus petits pour des jeunes ou des personnes âgées favorisent la mixité de la communauté et des logements d'une pièce « détachables » permettent d'envisager des évolutions selon les parcours de vie (adolescents autonomes vivant à domicile, familles recomposées, parents âgés etc…) ou le travail à domicile.

Plan d'attique 1: 500

Des espaces pour la communauté, habitat partagé.

L'attique offre des logements plus collectifs dans la partie sud, avec deux logements de type « cluster » regroupant des unités plus petites autour d'espaces partagés généreux (1, 2). Cette configuration favorise la mixité de l'habitat et le sentiment de communauté. Les espaces partagés sont divisés en trois « zones » avec des possibilités d'appropriation différenciées (cuisine partagée, salle à manger, salon, bureau etc…). Les parcours sont envisagés de manière à permettre à la fois la rencontre et les parcours directs vers les unités.

Un appartement (3) est configuré pour la colocation, par exemple estudiantine, avec des unités de chambres plus petites et des espaces partagés dimensionnés pour une vie à 8. Dans tous les cas, la situation en attique permet une grande ouverture et un accès privilégié aux prolongements extérieurs de balcon.

Vue interne de l'appartement A.1.2

Plan du sous-sol 1:500

Le sous-sol regroupe le parking dans une configuration compacte qui libère le plus possible de surfaces de pleine terre. La rampe d'accès est située sur la rue de la savonnerie dans une disposition qui évite la trémie ouverte en minimisant son impact dans l'espace de la rue. Le dépôt communal (1) est accessible depuis le parking avec une zone de chargement et de manoeuvre aux véhicules de la voirie (2).
Un local de stockage (3) pour les activités liées au tiers-lieu est localisé au sous-sol juste en dessous de la salle polyvalente, en proximité de l'ascenseur.
Les caves locataires sont disposées au droit des cages d'escaliers et les abris PC se trouvent dans les angles du bâtiment pour avoir des sorties de secours hors décombres.
Les locaux techniques ainsi que des dépôts pour les arcades sont accessibles depuis les cages d'escalier.

Plan du Rez-de-chaussée 1:500

Le rez-de-chaussée s'oriente autour de la cour ouverte et de la Place de l'Avenir. Un espace transversal couvert permet de rejoindre toutes les entrées des logements, ainsi que l'accès au Tiers Lieu (1). Cette disposition favorise la rencontre et la sociabilité pour les habitants et pour les utilisateurs de l'espace public, tissant un maillage fin de liens sociaux de la communauté des habitants avec la communauté plus large de la Ville.

Des arcades (2) commerciales ouvrent sur les rues, favorisant l'urbanité du lieu et permettant une caractérisation spécifique selon l'orientation du bâtiment. Une arcade (3) pourrait être mise à disposition pour permettre la vente des fruits et légumes du jardin potage de la place de l'Avenir.

Appartement 3 Pièces

Surface locative 75.5 m^2

a. Hall 13.6 m^2
b. Salle de bain 4.5 m^2
c. Chambre 14.0 m^2
d. Salon 16.3 m^2
e. Chambre 14.0 m^2
f. Cuisine 17.6 m^2

g. Loggia 25.0 m^2

Plan Type appartement 1:100

Appartement 4 Pièces

Surface locative 98.4 m^2

a. Hall 4.1 m^2
b. Sanitaire 1,7 m^2
c. Hall 9.6 m^2
d. Salle de bain 4.8 m^2
e. Chambre 13.6 m^2
f. Cuisine 17.3 m^2
g. Salon 17.3 m^2
h. Chambre 14.0 m^2
i. Chambre 13.2 m^2
j. Hall secondaire 2.8 m^2

k. Loggia 11.1 m^2
l. Loggia 14.6 m^2

Coupe longitudinale 1:200